

**Réunion du groupe de travail préparatoire — Volontaires de la
protection civile**
19 octobre 2020, plateforme interactive VTC



RAPPORT FINAL

Contenu

Résumé.....	3
1. Introduction et contexte	7
a. Contexte	7
b. Objectif de ce groupe de travail	8
c. Organisation de la réunion	9
2. Idées échangées et approches novatrices	10
d. Conclusions intermédiaires principales	10
e. En résumé	12
3. Leçons tirées et conclusions générales: le volontariat en tant que priorité	15
a. Enseignements tirés:	15
b. Conclusions.....	16
4. Suivi et actions proposées.....	17
a. Points principaux.....	17
b. Autres actions prioritaires	17
Annex 1. Proposition de document de réflexion pour la réunion du groupe de travail .	19
Annex 2. Proposition de plan d'action.....	22
Annex 3. Ordre du jour des réunions et contributeurs.....	25

Résumé

UpM – Vers une nouvelle stratégie: promotion des volontaires de la protection civile

Les directeurs généraux de la protection civile de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ont reconnu l'importance décisive de faire participer les citoyens à la gestion des risques de catastrophes et de constituer des équipes efficaces et opérationnelles de volontaires de la protection civile.

Les stratégies actuelles de réduction des risques de catastrophes visent à renforcer la résilience des citoyens. Les volontaires dans les domaines de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophes constituent une ressource précieuse dans le cadre de la résolution des crises.

Les objectifs du groupe de travail préparatoire «Volontaires de la protection civile» sont de proposer des initiatives portant sur l'élaboration de programmes de volontariat en matière de protection civile ainsi que des outils permettant de recruter des volontaires engagés en faveur d'une société plus résiliente et de les fidéliser.

Il s'en est dégagé un large consensus selon lequel le volontariat constitue un élément prioritaire de la protection civile. Les propositions et recommandations suivantes en la matière ont dès lors été formulées:

- accroître la sensibilisation et la participation des citoyens à la prévention des catastrophes, ainsi qu'à la préparation et à la réaction à celles-ci grâce à l'autonomisation des volontaires et des jeunes;
- renforcer la coopération bilatérale et/ou internationale dans le bassin méditerranéen afin de promouvoir le partage d'expériences en matière de volontariat, y compris du matériel pédagogique, et des expériences des organisations non gouvernementales (ONG) en matière de gestion des risques de catastrophes;
- développer les activités de préparation et de réaction;
- promouvoir des outils de communication sur le volontariat en matière de protection civile;
- créer des réseaux efficaces de volontaires capables d'intervenir en cas de crises sanitaires telles que la pandémie de COVID-19 que nous connaissons actuellement;

- améliorer la gestion des équipes de volontaires afin d'empêcher la pollution marine et de lutter contre celle-ci;
- promouvoir l'échange d'experts dans le domaine du volontariat en matière de protection civile;
- apporter un soutien à toute nouvelle initiative prise dans la région euro-méditerranéenne.

Principaux enseignements tirés

- **Les volontaires contribuent à bâtir une solidarité et une intégration sociales** en ce qu'ils rassemblent les populations qui se trouvent en difficulté et leur permettent d'être les acteurs de leur propre rétablissement. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte d'une **crise sanitaire telle que la pandémie de COVID-19**.
- **Les volontaires permettent aux gouvernements d'élargir la portée de leurs actions** en cas de catastrophe dans la mesure où ils offrent des services qui ne pourraient être assurés autrement, comme des systèmes d'alerte précoce en continu.
- Les récents épisodes graves de déversements d'hydrocarbures ont illustré l'importance capitale d'une **bonne gestion des volontaires intervenant en cas de pollution côtière** au soutien de la mise en place d'une réaction plus rapide et plus efficace en cas de pollution marine.

Conclusions principales

- Les volontaires jouent un **rôle central dans la gestion des risques de catastrophes** et constituent une ressource inestimable. Les autorités de la protection civile doivent s'attacher à protéger, promouvoir et reconnaître les organisations de volontaires.
- Il convient de **renforcer la résilience de tous les acteurs concernés**, tels que les autorités, les services d'urgence et, surtout, les populations touchées au cours des différentes phases du cycle de gestion des catastrophes.
- Les organisations de volontaires actives dans le domaine de la protection civile (pompiers volontaires ou groupes locaux de la Croix-Rouge, par exemple) sont très efficaces dans la réalisation de ce type de tâches.

Propositions d'actions/ de suivi

- Il convient de mettre sur pied des **réseaux locaux solides de première intervention**.
- Les volontaires doivent jouer un rôle clair, significatif et reconnu au sein du système national et local, et **un cadre juridique clair** est indispensable pour garantir la sécurité de leurs activités.
- Des **exercices conjoints** doivent être organisés avec les autorités nationales.

- Il est nécessaire d'améliorer la manière de recourir aux **volontaires en cas de pollution marine**.
- Des initiatives/**projets interrégionaux** conjoints doivent voir le jour.
- Il convient d'encourager la *coopération transfrontière* et l'élaboration de programmes internationaux, régionaux et nationaux.

1. Introduction et contexte

a. Contexte

Les directeurs généraux de la protection civile de l'UpM se sont rencontrés dans le cadre de la coprésidence, les 11 et 12 février 2019, à Barcelone¹, et ont reconnu l'importance décisive de **faire participer les citoyens à la gestion des risques de catastrophes et de constituer des équipes efficaces et opérationnelles de volontaires de la protection civile.**

Conformément aux recommandations ci-dessus, deux groupes de travail préparatoire se sont réunis afin de discuter des questions relatives aux «Volontaires de la protection civile» et à la «Participation des citoyens à la gestion des risques de catastrophes». Ces deux groupes de travail préparatoire ont eu l'occasion d'échanger par vidéoconférence les 19 et 20 octobre 2020, le dernier atelier devant avoir lieu en 2021.

Le premier groupe de travail a accordé une attention particulière au rôle des volontaires de la protection civile en tant que principal facteur permettant de renforcer et de soutenir l'action des services publics d'urgence. En effet, une population avertie et sensibilisée a de plus grandes chances de survivre à une catastrophe.

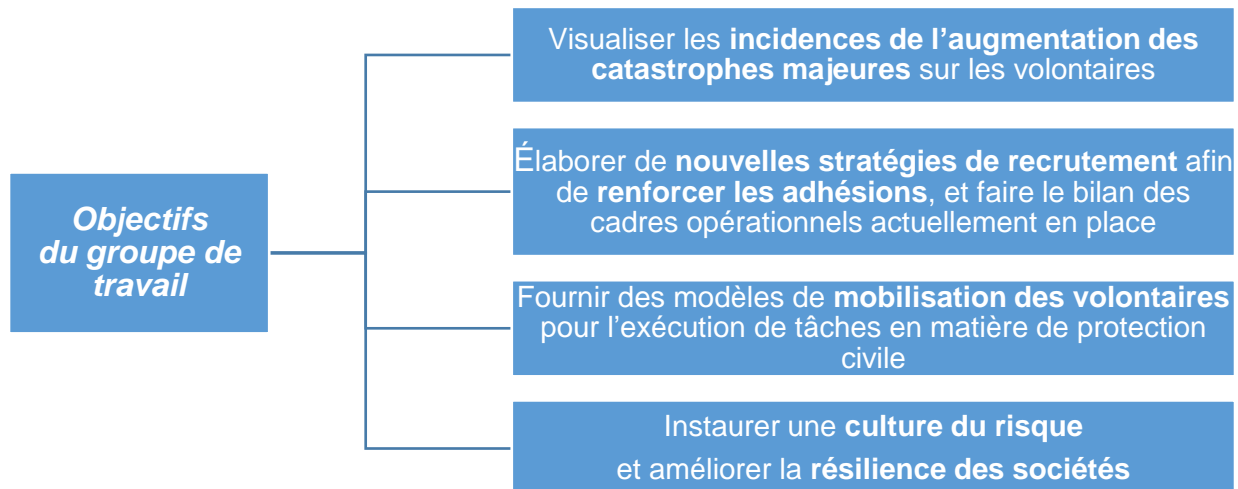
Par conséquent, le deuxième groupe de travail s'est penché sur la manière d'amener les citoyens à participer à la gestion des risques de catastrophes et de faire en sorte que les populations puissent être les premiers acteurs à intervenir en cas de crise.

Les deux groupes de travail sont convenus de définir et d'élaborer des méthodologies fondées sur l'action qui associent toutes les catégories sociales, dont les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées.

Les propositions formulées par les groupes de travail **devraient être approuvées sous la forme d'un plan d'action** visant leur mise en œuvre future. Le groupe de travail fera rapport aux directeurs généraux de l'UpM.

Le plan d'action final pourrait être approuvé dans le cadre d'une réunion ministérielle (à confirmer), qui pourrait être organisée ultérieurement.

¹ <https://ufmsecretariat.org/directors-general-of-civil-protection-meeting/>



Des services locaux efficaces de protection civile et des groupes de volontaires pour les urgences communes constituent des **facteurs clés en cas de catastrophe**. C'est pourquoi il est important de renforcer et de promouvoir la participation des citoyens, notamment en encourageant les jeunes à s'engager, afin d'instaurer une culture de la sécurité et d'accroître la sensibilisation aux risques.

Il existe plusieurs possibilités d'intégration des volontaires dans la protection civile, qui vont de l'intégration au cas par cas en tant que premiers intervenants spontanés à une intégration plus structurée passant par la formation de volontaires à des tâches plus spécifiques, ou à une intégration complète en tant que base opérationnelle de protection civile ayant bénéficié d'une formation professionnelle.

b. Objectif de ce groupe de travail

Ce groupe de travail a pour objectif de définir les moyens d'améliorer la protection civile en temps de crise.

En effet, les facteurs qui influencent la survenue de catastrophes sont multiples.

- Le **changement climatique** engendre une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Ces situations d'urgence liées à des catastrophes d'origine naturelle illustrent l'insuffisance de la préparation des États à faire face à ce type d'événements extrêmes et complexes. Or ces derniers peuvent causer des pertes économiques et humaines considérables et avoir des répercussions sociales à long terme dans les régions concernées. Inondations, tempêtes, tremblements de terre, sécheresses, feux de forêt et éruptions volcaniques figurent parmi les types de catastrophes naturelles les plus dévastatrices.
- Les **catastrophes d'origine anthropique**, notamment les explosions, les incendies de grande envergure, les accidents aériens, nautiques et ferroviaires, la pollution marine, les déversements d'hydrocarbures et le rejet de substances toxiques dans l'environnement, sont de plus en plus fréquentes et graves.

- La **crise de la COVID-19** a également mis en lumière la manière dont les conséquences des catastrophes sur la santé humaine, sur l'environnement, sur la société et sur l'économie peuvent prendre des proportions inédites.

Ces menaces qui pèsent sur les citoyens et sur les infrastructures peuvent avoir des répercussions aux niveaux régional, national et même transfrontière. En amont de l'intervention des services publics de protection civile et de l'assistance internationale, les expériences ont démontré que les principaux facteurs permettant de limiter les incidences de ces catastrophes reposent sur des plans opérationnels de réaction d'urgence qui existent déjà aux niveaux régional et local.

c. Organisation de la réunion

La réunion a été divisée en cinq sessions, elles-mêmes divisées en trois parties:

1. Considérations préliminaires sur la base du document de réflexion (présentation des référents)

2. Échanges de vues et établissement des priorités sur la base du document de réflexion

3. Conclusion de la session

L'objectif de chaque session était de définir des actions prioritaires concrètes.

2. Idées échangées et approches novatrices

d. Conclusions intermédiaires principales

1	Les volontaires jouent un rôle crucial tout au long du cycle des situations d'urgence.
2	Les volontaires actifs dans le domaine de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophes sont plus que nécessaires afin de créer une solidarité et une résilience au sein de la société, et ils constituent une ressource précieuse.
3	Les volontaires jouent également un rôle important en informant leurs communautés en matière de sensibilisation et de préparation aux risques.
4	La participation des citoyens à la gestion des risques de catastrophes est essentielle pour sauver des vies.
5	<p>Il existe plusieurs manières d'élargir et de préserver un réseau efficace de volontaires de la protection civile.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Investir dans la jeunesse et dans la diversité de la société: recourir aux organisations de volontaires existantes qui sont actives dans le système de protection civile ou qui apportent un soutien, organisationnel, éducatif, financier ou autre, qui peut être intégré dans le cadre du travail qu'ils mènent avec les jeunes.✓ L'objectif est de mobiliser des volontaires.
6	<p>En cas de déversement d'hydrocarbures, les volontaires ont un rôle important à jouer dans le cadre des mesures de réaction pour le nettoyage des côtes.</p> <p>Dans ce type de situations, les volontaires pourraient être associés aux activités d'intervention, mais dans des domaines plus administratifs et logistiques, de sorte qu'ils ne soient pas exposés au risque d'accidents chimiques.</p> <p>Une gestion appropriée des volontaires est indispensable en ce qui concerne les compétences relatives aux produits chimiques afin de garantir qu'aucun d'entre eux ne soit blessé.</p>
7	Il est essentiel de définir les rôles des effectifs disponibles, en fonction des profils existants, de la «chaîne de commandement» correspondante et de l'appréciation des dispositions logistiques requises, ainsi que de la responsabilité.
8	Les volontaires formés sont un moteur pour la communauté. Ils doivent être formés et équipés comme il se doit.
9	La fidélisation des volontaires constitue un défi à long terme.
10	Il convient d'intégrer les volontaires dans les initiatives menées par les gouvernements.
11	Les organisations de volontaires doivent être protégées juridiquement grâce à leur intégration dans le cadre juridique du pays.

La réunion du groupe de travail a permis de brosser un tableau clair du cadre organisationnel, opérationnel et juridique des différents pays en ce qui concerne **la sensibilisation et la préparation**.

Les discussions menées avec les référents et les participants nous ont permis d'observer que le changement climatique aggrave les catastrophes naturelles et favorise leur survenue. Inondations, tempêtes, tremblements de terre, tsunamis, sécheresses, feux de forêt et éruptions volcaniques figurent parmi les types de catastrophes naturelles les plus dévastatrices.

Les catastrophes d'origine anthropique, notamment les explosions, les incendies de grande envergure, les accidents aériens, nautiques et ferroviaires, la pollution marine, les déversements d'hydrocarbures et le rejet de substances toxiques dans l'environnement, sont de plus en plus fréquentes et graves.

La crise de la COVID-19 a également mis en lumière la manière dont les conséquences des catastrophes sur la santé humaine, sur l'environnement, sur la société et sur l'économie peuvent prendre des proportions inédites.

Ces menaces qui pèsent sur les citoyens et sur les infrastructures peuvent avoir des répercussions aux niveaux régional, national et même transfrontière.

La participation des volontaires de la protection civile est plus que nécessaire. En effet, l'amélioration des techniques et des cadres opérationnels est essentielle au regard des défis mondiaux auxquels nous faisons actuellement face.

Étant donné que les situations d'urgence que connaît le bassin méditerranéen sont courantes et ont des incidences transfrontières, un effort conjoint et un programme commun sur la gestion des risques de catastrophes est nécessaire aux niveaux régional et sous-régional.

Compte tenu du rôle important que joue la population dans la prévention des risques et la préparation aux urgences, les citoyens peuvent être les premiers intervenants en cas de catastrophes. **La participation des citoyens à la gestion des risques de catastrophes est essentielle pour pouvoir sauver des vies, en particulier pour les groupes vulnérables.**

Investir dans la jeunesse et former des volontaires en tant que force motrice des services communautaires sont des éléments cruciaux pour créer une solidarité et une résilience au sein des sociétés. Les volontaires du numérique et les volontaires sur le terrain peuvent jouer un rôle crucial tout au long du cycle d'une situation d'urgence.

En ce qui concerne **la prévention de la pollution marine et la réaction à celle-ci**², le volontariat peut constituer une aide considérable, que ce soit grâce aux offres d'aide spontanées ou par une approche intégrée faisant appel à des volontaires qualifiés déjà recensés.

² <https://www.rempec.org/en/our-work/pollution-preparedness-and-response>

Néanmoins, un certain nombre d'aspects essentiels doivent être pris en compte afin de pouvoir mobiliser cette ressource de la manière la plus appropriée et d'être préparé à la gestion d'un grand nombre de volontaires.

Un déversement d'hydrocarbures crée une onde de choc émotionnelle au sein d'une communauté, laquelle se traduit, pour de nombreux citoyens, par une volonté pressante de participer aux opérations de nettoyage. Les autorités sont assez souvent surprises par l'afflux de volontaires qui, s'il n'est pas bien géré, pourrait avoir un effet négatif en cascade sur la gestion de la crise.

Si le volontariat est un acte de citoyenneté louable, il convient de garder à l'esprit que les autorités doivent rester aux commandes de l'ensemble des opérations et que, dans ce contexte, il relève de leur responsabilité d'accepter, de sélectionner et de former les volontaires ainsi que de leur assigner des tâches en fonction des besoins du moment et en tenant compte des responsabilités qui peuvent en découler. Il appartient notamment aux autorités de **veiller à ce que des mesures sanitaires et sécuritaires adaptées soient en place** et appliquées, et à ce que les volontaires ne soient pas exposés sans protection adéquate à des substances qui pourraient constituer un risque pour leur santé.

Il est essentiel de définir les rôles des effectifs disponibles, en fonction des profils existants, de la «chaîne de commandement» correspondante, de l'appréciation des dispositions logistiques requises, et des questions relatives aux responsabilités et aux remboursements.

Il convient de tenir compte de l'ensemble des questions opérationnelles, logistiques et organisationnelles au moment d'envisager une contribution de volontaires en tant qu'atout supplémentaire dans le cadre des systèmes nationaux de réaction aux déversements d'hydrocarbures.

e. En résumé

- **Le rôle des volontaires dans l'information de leurs communautés:** il s'agit là de l'un des plus grands atouts et de l'une des principales forces du rôle de volontaire dans le contexte de la COVID-19. Un volontaire averti peut jouer un rôle capital dans la réduction des risques pris par les communautés, en ce qu'il les informe et crée un environnement sécurisé. Il permet également de renforcer le niveau d'intervention d'une organisation et d'en élargir la portée.
- **L'importance d'une bonne formation des volontaires:** la formation est sans aucun doute l'outil le plus efficace. Elle permet de valoriser le travail et l'expertise des volontaires, et les rend ainsi incontournables dans d'autres domaines stratégiques.
- **Les organisations de volontaires doivent bénéficier d'une protection juridique et être intégrées dans les actions du gouvernement.** Le temps consacré par un volontaire à son travail doit être constructif. Son implication ne suffit pas. Les structures gouvernementales doivent intégrer davantage ce type d'atouts dans leur cadre opérationnel, de manière à ce que ces organisations puissent croître, gagner en force et en compétences. Il convient également de veiller à ce qu'elles soient protégées par la loi,

pour qu'elles puissent travailler dans les conditions de sécurité juridique nécessaires, ce qui valorisera d'autant plus leurs actions.

- **Le soutien apporté par les volontaires aux mesures d'intervention en matière de pollution côtière** représente une ressource indispensable tant quantitative que qualitative³. Toutefois, plus le nombre de ressources intervenant dans le cadre des opérations est élevé, plus la gestion des activités de réaction est complexe et plus les opérations requièrent de l'organisation. En effet, la participation de volontaires nécessite une gestion logistique et organisationnelle plus importante.

L'intégration de volontaires aux activités de réaction peut prendre deux formes:

- une organisation préalable intégrée au plan d'urgence, par l'intermédiaire d'ONG et d'organisations reconnues;
 - un système d'intégration spontanée des nouveaux volontaires lors de situations d'urgence.
- Il convient de définir clairement **les droits, les responsabilités et les régimes d'assurance**, notamment de mener une réflexion sur la situation administrative des volontaires afin de leur offrir un cadre réglementaire, une police d'assurance, etc.

L'objectif est de **mobiliser des volontaires sélectionnés** pour l'exécution d'une tâche spécifique dans le contexte général des initiatives d'aide humanitaire.

- **Les volontaires actifs dans le domaine de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophes constituent une ressource précieuse.** Par conséquent, il est nécessaire d'établir un cadre organisationnel et opérationnel adapté au volontariat.
- Il convient de définir clairement **les droits, les responsabilités et les régimes d'assurance**, notamment de mener une réflexion sur la position administrative des volontaires afin de leur offrir un cadre réglementaire, une police d'assurance, etc.
- **Les volontaires doivent être formés de manière adéquate.** Ils doivent disposer d'un équipement adapté, qu'il s'agisse de vêtements de protection ou d'outils de communication.
- La législation et les politiques relatives aux volontaires varient presque systématiquement d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre d'un même pays. Les gouvernements doivent et peuvent en faire davantage pour étudier les mécanismes juridiques qui protègent les volontaires en cas d'urgence.

La fidélisation des volontaires demeure un défi à long terme, notamment en ce qui concerne les points suivants: le renforcement des organisations de volontaires en tant que partie intégrante du système de protection civile, l'exemption des formalités administratives qui compliquent le travail des volontaires, la reconnaissance, les indemnités, les salaires, les retraites ou les primes, les accords avec les employeurs ou les administrations, les avantages fiscaux, les assurances

³ <https://www.posow.org/themes-1/oiled-shoreline-clean-up>

maladie complémentaires, les «points bonus» pour l'inscription à l'université, les médailles, les lettres de félicitations, etc.

3. Leçons tirées et conclusions générales: le volontariat en tant que priorité

a. Enseignements tirés:

L'une des préoccupations majeures des approches actuelles en matière de gestion des crises et des catastrophes concerne la nécessité d'**améliorer la résilience de tous les acteurs concernés**, tels que les autorités, les services d'urgence et, surtout, les populations touchées au cours des différentes phases du cycle de gestion des catastrophes.

Il est important de tirer parti de l'engagement des citoyens et d'offrir la possibilité de les intégrer aux systèmes de gestion des catastrophes/de protection civile existants des pays. La solidarité intergénérationnelle a permis de maintenir des liens solides entre les individus. **Les jeunes** sont particulièrement investis et constituent une audience cible de volontaires de la protection civile en devenir. Les campagnes menées sur les réseaux sociaux s'avèrent être des outils précieux pour informer le public sur la manière d'agir en cas de catastrophe.

La solidarité intergénérationnelle permet de maintenir des liens forts entre les individus. Les jeunes sont susceptibles d'être particulièrement investis et constituent une audience cible de volontaires de la protection civile en devenir. Les campagnes menées sur les réseaux sociaux s'avèrent être des outils précieux pour informer le public sur la manière d'agir en cas de catastrophe.

Dans un contexte d'accentuation des catastrophes et des crises, **les volontaires contribuent à la création d'une solidarité et d'une intégration sociales** en ce qu'ils rassemblent les populations qui se trouvent en difficulté et leur permettent d'être acteurs de leur propre rétablissement. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte d'une **crise sanitaire telle que la pandémie de COVID-19**.

Les volontaires permettent aux gouvernements d'élargir la portée de leurs actions en cas de catastrophes dans la mesure où ils offrent des services qui ne pourraient être assurés autrement, comme des systèmes d'alerte précoce en continu.

Grâce, à la fois, à leurs institutions gouvernementales et à des organisations de volontaires solides, les pays du bassin méditerranéen et de l'Europe pourraient offrir **un système complet de réaction aux situations d'urgence**.

Par conséquent, les présents documents relatifs à la réduction des risques de catastrophes visent à promouvoir la résilience du public tout en évitant aux organisations d'intervention d'urgence et aux organisations humanitaires d'être submergés par des flux non coordonnés d'informations ou de volontaires qui se présentent spontanément.

À des fins stratégiques, les pays doivent créer et offrir des possibilités d'existence de **nouvelles formes élaborées de participation des citoyens** en proposant un éventail varié de types d'engagement volontaire. En tant que mesures de préparation, le recrutement de volontaires à mobiliser en cas d'événements dangereux est crucial pour satisfaire aux exigences en matière de gestion des crises et des catastrophes.

Les pays doivent étudier la manière d'offrir une **protection optimale aux volontaires**. Sur le plan juridique, les organisations pourraient devoir offrir une assurance privée aux volontaires, c'est-à-dire leur procurer une assurance globale. Pour éviter de nombreux risques a priori, il serait

raisonnable de suivre une approche stratégique en fixant les limites de l'assistance fournie et en proposant des activités exemptes de risques pour les volontaires qui ne bénéficient d'aucune assurance.

Par ailleurs, il convient de **veiller à l'égalité entre les différents groupes sociaux**. Il s'agit d'une tâche qui englobe différents aspects, comme l'élaboration d'**offres spécifiques adressées aux volontaires de sexe féminin** et la mise en place d'une procédure de recrutement adéquate.

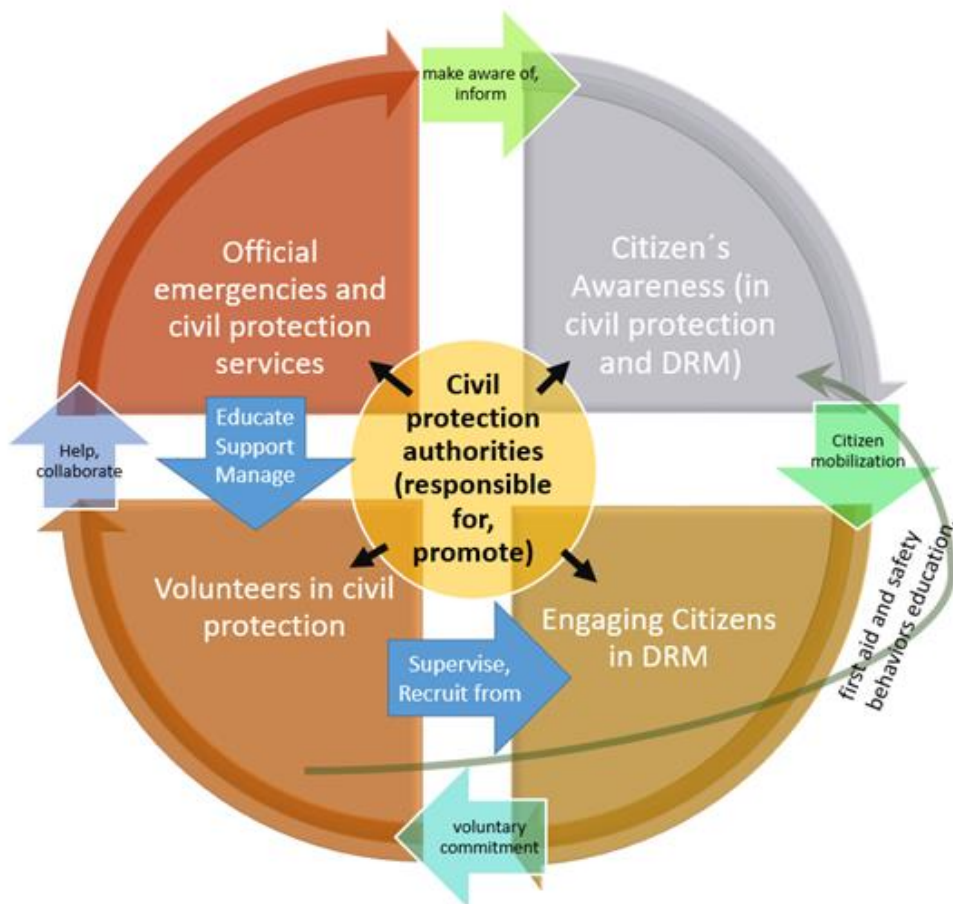
Les structures et procédures propres aux différentes organisations actives dans le volontariat nécessiteront des **solutions et concepts adaptés à leurs besoins**.

Les gouvernements devraient par ailleurs poursuivre **le renforcement de la protection juridique des volontaires**.

b. Conclusions

Les activités de préparation et de prévention menées auprès de la population en vue de faire face aux catastrophes et aux urgences soulignent la nécessité d'informer les citoyens mais également d'induire des comportements sûrs et de fournir une formation aux premiers secours.

Toutes les facettes de la protection civile sont liées les unes aux autres, dont les services publics de secours.



Il est dès lors important que les autorités chargées de la protection civile comprennent ces relations et qu'elles facilitent la synergie de tous les acteurs concernés.

Conclusion générale

Les volontaires jouent un rôle essentiel dans la gestion des risques de catastrophes ainsi que dans les activités de réaction à la pollution marine. Ils constituent une ressource inestimable. Les autorités maritimes et de la protection civile doivent intervenir pour protéger, promouvoir et reconnaître les organisations de volontaires.

4. Suivi et actions proposées

a. Points principaux

- ✓ Il convient de mettre sur pied des réseaux locaux et solides de première intervention.
- ✓ Les volontaires doivent jouer un rôle bien défini, significatif et reconnu au sein des systèmes nationaux et locaux.
- ✓ Des exercices conjoints doivent être organisés avec les autorités nationales.
- ✓ Des initiatives/projets interrégionaux conjoints doivent voir le jour.
- ✓ Il convient d'encourager la coopération transfrontière et l'élaboration de programmes internationaux, régionaux et nationaux.

b. Autres actions prioritaires

- ✓ Développement de meilleurs/nouveaux outils de communication afin d'atteindre et de sensibiliser les citoyens, y compris les femmes et les personnes vulnérables.
- ✓ Mise en place d'un cadre opérationnel et législatif approprié, comprenant:
 - une politique inclusive de recrutement et un régime d'assurance;
 - des formations et des procédures de déploiement pour les volontaires;
 - une stratégie claire permettant d'attirer, de recruter et de fidéliser les volontaires;
 - des professionnels et des volontaires dont les rôles sont bien définis;
 - un enseignement et une formation professionnels (EFP) structurels et tout au long de la vie.
- ✓ Introduction de nouveaux outils et de nouvelles technologies (applications, formations en ligne, etc.), adaptation et amélioration de ceux-ci, et activités de formation connexes.
- ✓ Élaboration d'outils et de ressources pour fidéliser les volontaires (rémunération, reconnaissance, médailles, etc.).
- ✓ Création de réseaux de volontaires, notamment dans le cadre des interventions en cas de pollution marine.

- ✓ Intensification et promotion d'une participation civile organisée, création d'un observatoire de volontaires ou d'un groupe consultatif afin de disposer d'un cadre organisationnel et opérationnel solide.
- ✓ Adaptation du niveau de formation aux risques (notamment en tenant compte de l'expérience récente en matière de pandémie), spécialisation, supervision, financement, logistique, infrastructure, aspects novateurs de la formation, etc.
- ✓ Création d'une base de données des formateurs et des volontaires au sein du bassin méditerranéen.
- ✓ La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait qu'il est important de disposer d'un système de protection civile complémentaire du système de santé, ce qui souligne plus avant l'importance d'une coopération interinstitutionnelle.
- ✓ Les organisations de volontaires doivent bénéficier d'une protection juridique et être intégrées dans les actions du gouvernement.

Annexes

Annex 1. Proposition de document de réflexion pour la réunion du groupe de travail

Ce document sert de base de discussion pour la réunion et sera développé plus avant en tenant compte des contributions des participants pendant la réunion et des commentaires reçus par la suite. Le document devrait être finalisé avant la réunion finale du groupe de travail, qui aura lieu en 2021.

Les actions proposées dans le cadre de ce groupe de travail seront complémentaires des travaux menés dans le cadre des trois autres groupes de travail (*i. Préparer une assistance mutuelle efficace dans la zone euro-méditerranéenne; ii. Faire participer les citoyens à la gestion des risques de catastrophes; iii. Volontaires de la protection civile*) recensés dans les recommandations de la réunion des directeurs généraux de l'UpM⁴ (février 2019) et dans le plan d'action du groupe de travail «Préparer une assistance mutuelle efficace dans la zone euro-méditerranéenne»⁵.

1. Introduction

Le changement climatique aggrave les catastrophes naturelles et favorise leur survenue. Ces catastrophes naturelles peuvent causer des pertes économiques et humaines considérables. Inondations, tempêtes, tremblements de terre, tsunamis, sécheresses, feux de forêt et éruptions volcaniques figurent parmi les types de catastrophes naturelles les plus dévastatrices.

Par ailleurs, les catastrophes d'origine anthropique, notamment les explosions, les incendies de grande envergure, la pollution marine, les accidents aériens, nautiques et ferroviaires, les déversements d'hydrocarbures et le rejet de substances toxiques dans l'environnement sont de plus en plus fréquents et graves,

sans parler des urgences de santé publique telles que la pandémie de COVID-19 en cours.

Ces menaces qui pèsent sur les citoyens et sur les infrastructures peuvent avoir des répercussions aux niveaux régional, national et même transfrontière.

En amont de l'intervention des services publics de la protection civile et de l'assistance internationale, les expériences ont démontré que l'un des facteurs principaux permettant de limiter les incidences de ces catastrophes est l'existence d'un réseau local solide de première intervention.

Des services locaux efficaces de protection civile et des groupes de volontaires bien formés et coordonnés pour les urgences communes constituent un facteur crucial lorsque des catastrophes

⁴ <https://ufmsecretariat.org/fr/directors-general-of-civil-protection-meeting/>

⁵ <https://ufmsecretariat.org/mutual-assistance/>

surviennent. Il est important d'intensifier et de promouvoir une participation civile organisée, en particulier la participation des jeunes, dans ce domaine.

Les directeurs généraux de la protection civile de l'UpM des pays partenaires ont reconnu qu'il est crucial d'associer les citoyens à la gestion des risques de catastrophes et de mettre en place un système efficace et opérationnel de volontaires de la protection civile.

Le groupe de travail de l'UpM discutera des défis et des actions concrètes à mettre en place pour soutenir le développement efficace et la pérennité du volontariat en matière de protection civile et de gestion des risques de catastrophes. Ces actions seront proposées dans le cadre de la réunion des hauts fonctionnaires en vue d'une éventuelle mise en œuvre aux niveaux national, sous-régional et/ou régional.

Les catastrophes susceptibles de frapper les pays du bassin méditerranéen sont courantes et peuvent avoir des répercussions transfrontières, qu'elles soient d'origine naturelle (tremblements de terre, feux de forêt, inondations, crues soudaines, tsunamis, glissements de terrain, tempêtes, urgences sanitaires, etc.) ou anthropique.

Leur survenue et leur ampleur peuvent avoir des conséquences profondes et durables sur la continuité des activités dans des zones géographiques de tailles variables.

En outre, la pollution marine peut avoir un effet néfaste à long terme sur l'environnement et sur la vie sauvage du littoral.

Le renforcement du potentiel humain facilitera les niveaux d'engagement, d'intégration, de formation et de durabilité des modèles pour le développement du volontariat en matière de protection civile et de gestion des risques de catastrophes dans la région méditerranéenne.

Étant donné que la population joue un rôle important dans la prévention des risques et dans la préparation aux situations d'urgence, et considérant que les citoyens sont généralement les premiers intervenants en cas de catastrophe, un deuxième groupe de travail portant sur la «**sensibilisation du public à la protection civile**» a été mis en place. Les objectifs et les résultats des deux groupes de travail sont étroitement liés.

2. Volontaires de la protection civile

L'une des préoccupations majeures des approches actuelles de gestion des crises et des catastrophes est d'améliorer la résilience de tous les acteurs concernés et, surtout, des populations touchées au cours des différentes phases du cycle de gestion des catastrophes.

Cette approche nécessite un système complet de réaction aux situations d'urgence et l'engagement de solides organisations de volontaires.

La mobilisation de volontaires en cas de catastrophes d'origine naturelle et anthropique est un facteur important qui pourrait apporter une valeur ajoutée à la gestion des risques de catastrophes, notamment lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Il existe divers exemples⁶ de la participation de volontaires dans la gestion des risques de catastrophes, ainsi que différentes approches pour mobiliser des volontaires, de manière conventionnelle ou non. Les limites croissantes auxquelles se heurtent les systèmes existants impliquant la participation de volontaires soulignent combien il est important de rechercher des moyens nouveaux, alternatifs et durables d'inclure le volontariat et la population dans la protection civile et la gestion des risques de catastrophes.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a mis en évidence combien il est important de disposer d'un système de protection civile complémentaire du système de santé, ce qui souligne plus avant l'importance d'une coopération interinstitutionnelle. En outre, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière le défi que constitue la résilience des hôpitaux ou d'autres établissements de santé, y compris le transport des patients et la disponibilité de ressources humaines non affectées pour garantir la continuité des activités.

Par définition, cette pandémie a frappé la planète entière et a mis sous pression un grand nombre de nos organismes de santé. Les acteurs de la protection civile ont dû gérer de multiples actions dans de nombreux pays, et la mobilisation de volontaires a garanti le lien avec la population. Lors de la pandémie de COVID-19, des initiatives citoyennes ont vu le jour et toutes les générations ont été en mesure de mobiliser de l'aide à l'intention des personnes les plus vulnérables dans des situations que personne n'avait prévues.

Il est important de tirer parti de l'engagement des citoyens et d'offrir la possibilité de les intégrer aux systèmes de gestion des catastrophes/de protection civile existants des pays. La solidarité intergénérationnelle a permis de maintenir des liens solides entre les individus. Les jeunes sont particulièrement investis et constituent une audience cible de volontaires de la protection civile en devenir. Les campagnes menées sur les réseaux sociaux s'avèrent être des outils précieux pour informer le public sur la manière d'agir en cas de catastrophe. En outre, elles pourraient également permettre d'encourager les jeunes à se porter volontaires, à l'instar de l'initiative «Virtual Operation Support Teams» (VOST)⁷, dans le cadre de laquelle les volontaires aident les fonctionnaires à prévenir les catastrophes et à y faire face.

⁶ <https://www.posow.org/>

<http://pprdsud3.eu/en/homepage/>

IPCAM et IPCAM II: https://ec.europa.eu/echo/funding-evaluations/financing-civil-protection-europe/selected-projects/increasing-preparedness-0_fr

⁷ VOST TEAM: <https://www.vosteurope.eu/>

Annex 2. Proposition de plan d'action

Les actions proposées à mener au niveau régional et en partenariat avec les pays concernés sont présentées ci-après.

	Proposition d'actions/d'activités à mettre en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Organisation/Pays soutenant la mise en œuvre
1	<p>Accroître la sensibilisation et la participation des citoyens à la prévention des catastrophes ainsi qu'à la préparation et à la réaction à celles-ci grâce à l'autonomisation des volontaires et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomiser les volontaires • Promouvoir l'engagement civique dans le domaine du volontariat en matière de protection civile et de pollution marine • Attribuer aux volontaires un rôle bien défini, significatif et reconnu au sein des systèmes nationaux et locaux 	National, sous-régional et/ou régional	États membres de l'UpM Secrétariat de l'UpM Commission européenne PPRD Sud
2	<p>Renforcer la coopération bilatérale et internationale dans le bassin méditerranéen afin de promouvoir le partage d'expériences en matière de volontariat, y compris du matériel pédagogique, et des expériences des ONG en matière de gestion des risques de catastrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les différents modèles de volontariat dans la région, allant des structures de volontariat parallèles à l'intégration complète de volontaires dans les services de protection civile • Permettre le partage de cette expérience de volontariat et de l'expérience d'ONG en matière de gestion des risques de catastrophes • Élaborer des supports de formation communs • Élaborer un guide de bonnes pratiques • Encourager la coopération transfrontière et l'élaboration de programmes internationaux, régionaux et nationaux • Promouvoir, faciliter et gérer un réseau d'experts dans le domaine du volontariat en matière de protection civile 	National, sous-régional et/ou régional	États membres de l'UpM Secrétariat de l'UpM Commission européenne PPRD Sud ONG

3	<p>Mettre en place des activités de préparation et de réaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une base de données des formateurs et des volontaires au sein du bassin méditerranéen • Mener à bien des programmes et des exercices de formation au sein des principaux établissements à destination des dirigeants et des spécialistes en matière de volontariat, et promouvoir le volontariat dans la chaîne de commandement • Organiser régulièrement des exercices de protection civile à grande échelle auxquels les volontaires peuvent également participer 	National, sous-régional et/ou régional	UpM, programmes AIEA, IFRC MPCU, PPRD,
4	<p>Promouvoir des outils de communication sur le volontariat en matière de protection civile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'amélioration de l'interopérabilité ainsi que de l'usage de normes et de langages communs • Établir une communication au niveau régional et mettre sur pied des campagnes d'information • Partager des outils de communication • Rédiger et partager des guides de bonnes pratiques • Introduire de nouvelles technologies de communication (applications, etc.) • Élaborer des outils et des ressources pour fidéliser les volontaires (rémunération, reconnaissance, médailles, etc.) 	National, sous-régional et/ou régional	États membres de l'UpM Secrétariat de l'UpM Commission européenne PPRD ONG
5	<p>Créer des réseaux efficaces de volontaires capables d'intervenir en cas de crises sanitaires comme la pandémie de COVID-19 actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération interinstitutionnelle 	Sous-régional et/ou régional	OMS, IFRC, REMPEC
6	<p>Améliorer la gestion des équipes de volontaires afin d'empêcher la pollution marine et de lutter contre celle-ci</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les ONG en amont • Élaborer des procédures de demande d'aide internationale ou régionale • Consolider la base de données régionale de volontaires intervenant en cas de déversement d'hydrocarbures 	National, sous-régional et/ou régional	CEDRE REMPEC Projets financés au titre du MPCU (comme le projet POSOW) West MOPoCo
7	<p>Promouvoir l'échange d'experts dans le domaine du volontariat en matière de protection civile</p>	National, sous-régional et/ou	Secrétariat de l'UpM

	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité d'experts capables d'organiser et de coordonner les équipes de volontaires est importante. • Pour permettre une sélection efficace des experts requis, il est essentiel d'approuver des critères de sélection communs. 	régional	Commission européenne
8	Soutenir toute autre initiative , ainsi que les groupes de travail «Faire participer les citoyens à la gestion des risques de catastrophes» et «Préparer une assistance mutuelle efficace dans la zone euro-méditerranéenne»	National, sous-régional et/ou régional	Secrétariat de l'UpM Commission européenne

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces actions et activités, le soutien de l'UpM pourrait être requis ultérieurement et à plus grande échelle, le cas échéant (cadre institutionnel, dialogue stratégique et financement). Cette dynamique ne devrait toutefois pas s'arrêter là.

Une question mérite d'être posée: pour aller plus loin, l'UpM devrait-elle jouer un rôle moteur dans la coopération en matière de protection civile dans la région euro-méditerranéenne?

Conformément à cette ambition, l'UpM pourrait renforcer la coopération régionale en matière de protection civile et mettre en œuvre des actions concrètes produisant des résultats tangibles.

Par exemple, la création d'un «Bureau pour la protection civile, le développement du volontariat et la sensibilisation des citoyens à la gestion des risques de catastrophes» serait opportune et pourrait être réglementée par une charte signée par tous les États membres.

Annex 3. Ordre du jour des réunions et contributeurs

- Discours de bienvenue par M. Ilkka Salmi, directeur, Prévention des catastrophes et préparation à celles-ci (DG ECHO.B), et directeur par intérim, Gestion des situations d'urgence (DG ECHO.A)
- Discours d'ouverture de M^{me} Marisa Farrugia, ambassadrice, secrétaire générale adjointe, Union pour la Méditerranée
- Présentation du contexte par M^{me} Julia Stewart-David, cheffe d'unité, Protection civile - questions horizontales (DG ECHO)

- **SESSION 1: dans un contexte de menaces et de risques grandissants de catastrophes et de crises majeures, en quoi le soutien des équipes de volontaires constitue-t-il un facteur essentiel pour renforcer l'action des services publics d'urgence?**
 - o Modérateur: Lieutenant-colonel Christophe Marchal (France)
 - o Référents: Lieutenant-colonel Khader Mohammad Obeidat (Jordanie), M^{me} Ronit Bar (Israël), M. Oriol Vilalta (PPRD Sud III)

- **SESSION 2: constitution d'équipes de volontaires de la protection civile et stratégies de recrutement**
 - o Modérateur: Lieutenant-commandant Aurelio Soto Suarez (Espagne)
 - o Référents: Colonel-Major Mohamed Ben Brahim (Tunisie), M. Thierry Girard (Croix-Rouge), M^{me} Valentina Atanasovska (Macédoine du Nord)

- **SESSION 3: exemples de cadre organisationnel et opérationnel de volontariat**
 - o Modérateur: M. Giovanni De Siervo (Italie)
 - o Référents: Commandant Meriem Yahiaoui (Algérie), Colonel Owda Younis (Palestine), Capitaine Christophe Larue (France)

- Reprise des travaux après la pause déjeuner: M^{me} Nacira Boulehouat, cheffe d'unité, Prévention et gestion des risques de catastrophes (DG ECHO B2)*

- **SESSION 4: préparation initiale, formation et développement des compétences des volontaires**
 - o Modérateur: Capitaine Laurent Alfonso (France)
 - o Référents: M. Florian Weber, Agence fédérale allemande pour l'aide technique (Allemagne), Lieutenant-Colonel Sébastien Alvarez (France), M. Lorenzo Massucchielli (IRC)

- **SESSION 5: mobilisation des volontaires pour l'exécution de tâches de protection civile**
 - Modératrice: M^{me} Silvia Negro Alousque (Espagne)
 - **Thème 1: contributions des volontaires à l'enquête et au nettoyage des littoraux souillés par le pétrole ou pollués** - Référents: M. Gabino Gonzalez, REMPEC, M. Nicolas Tamic, CEDRE (France), Commandant Kamal Ebnyaich (Maroc)
 - **Thème 2: rôle des volontaires dans le contexte d'une crise sanitaire telle que la pandémie de COVID-19** - Référents: M. Carlos Teixeira (Croix-Rouge portugaise), M^{me} Adrienne Rashford (OMS), M^{me} Mirna Abu Ata (UNDRR), M. Zahi Chahine (Liban)
 - **Thème 3: rôle des services de pompiers volontaires dans la prévention et l'extinction des incendies de forêt de grande envergure** - Référents: M. Mario Starčević (Croatie), M^{me} Radina Hadzhieva (Bulgarie), Lieutenant Idan Braun (Israël)